

Le CMP de Mions



... dans le système de santé

Le CMP de Mions
fait partie de l'organisation
du service public sectorisé
de psychiatrie.
Il est rattaché au centre hospitalier
Saint Jean de Dieu.

Les soins dispensés au CMP
sont financés directement
et en totalité par la Sécurité
sociale. Vous n'aurez donc
pas à faire l'avance des frais.



CMP de Mions

24-26 route de Corbas - 69780 Mions
Tél. : 04 37 54 25 15

Accès de la structure

Bus N° 87 et 62
(arrêt Victor Hugo)

Communes desservies

Mions - Corbas - Chaponnay - Marennes
Toussieu - Saint Pierre de Chandieu

Centre Médico Psychologique

de Mions

24-26 route de Corbas
69780 Mions

Tél. : 04 37 54 25 15
Fax : 04 37 54 25 16

Un Centre Médico Psychologique c'est...

- > Un lieu de prévention et de soins psychiques, pour enfants et adolescents de 0 à 16 ans.
- > Un lieu d'accueil et d'écoute pour répondre à toute demande de soin, d'information, de conseil et d'orientation en matière de santé psychique.
- > Une structure qui coordonne des actions de prévention et d'éducation pour la santé.

Pourquoi venir au CMP ?

- > Quand l'enfant ou l'adolescent présente des troubles dans les domaines :
 - affectifs, relationnels et psychologiques,
 - de la communication,
 - du comportement,
 - de l'alimentation, du sommeil,
 - psychomoteurs,
 - des apprentissages scolaires.

Quelle prise en charge pour votre enfant ?

- > Après enregistrement de votre demande, un membre de l'équipe (pédopsychiatre, psychologue, infirmier, éducateur spécialisé ou assistante sociale) vous recevra pour aborder les difficultés de votre enfant. Nous définirons ensemble la prise en charge qui paraît la mieux adaptée à vos attentes en proposant :
 - un soin individuel (médical, psychologique, infirmier, éducatif),
 - un soin groupal,
 - une rééducation psychomotrice,
 - une prise en charge familiale,
 - un bilan psychologique,
 - un accompagnement social,
 - un travail en partenariat avec les établissements scolaires.

Qui d'autre peut vous aider ?

- > Un interprète est à votre disposition si besoin.
- > Des associations de parents, comme l'UNAFAM ou l'ADAPEI peuvent vous apporter soutien et conseils. Des plaquettes de présentation de ces associations sont disponibles au CMP.
- > Vous pouvez également vous adresser à la maison des usagers du centre hospitalier Saint Jean de Dieu.

En cas de réclamation ou d'observation, vous pouvez vous adresser au médecin responsable du CMP ou solliciter un rendez-vous auprès du médecin-chef du secteur.

CONFIDENTIALITÉ - IDENTITÉ SÉCURISÉE

L'équipe soignante est tenue au secret professionnel. C'est dans le respect de ce dernier que des rencontres, en accord avec la famille, peuvent avoir lieu avec d'autres professionnels de santé et partenaires.

Des données concernant votre enfant sont également transmises au médecin responsable de l'information médicale de l'établissement.

Elles sont traitées dans le strict respect des règles de confidentialité. Conformément à la loi du 06/01/78 relative à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations concernant votre enfant.

Pour assurer une prise en charge optimale et la continuité des soins, un certain nombre d'informations concernant votre enfant sont renseignées dans un dossier médico-administratif. Il est donc essentiel que nous ne commettions pas d'erreur sur son identité.

Lors de l'arrivée de votre enfant, nous vous demandons de nous fournir sa pièce d'identité avec une photographie ou, à défaut, le livret de famille.

Les renseignements concernant son identité sont confidentiels et ne seront pas divulgués.

Identité vérifiée, sécurité assurée